



Conseil économique et social

Distr. générale
10 janvier 2020
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante-troisième session

30 mars-3 avril 2020

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Tendances démographiques mondiales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi conformément à la résolution 1996/2 du Conseil économique et social, donne un aperçu des tendances démographiques dans le monde, ses régions et certains pays. Il expose quatre tendances de fond – croissance de la population, vieillissement de la population, urbanisation et migrations internationales – qui sont extrêmement importantes au regard de la réalisation des 17 objectifs de développement durable. Il traite de l'évolution démographique récente ainsi que des tendances prévues pour les prochaines décennies.

En 2019, la population mondiale comptait 7,7 milliards d'habitants. Selon les projections, elle continuera probablement de croître au cours des prochaines décennies, mais à un rythme de plus en plus lent. Elle pourrait se stabiliser à quelque 10,9 milliards d'habitants à la fin du siècle. À mesure que sa croissance se poursuivra, la part des personnes âgées devrait augmenter (vieillissement de la population), ainsi que celle des citadins (urbanisation), tandis que les niveaux actuels de mobilité transfrontière (migrations internationales) devraient se maintenir ou progresser encore.

Les principaux défis à relever sur la voie du développement durable seront de mettre fin à la pauvreté et à la faim, de réduire les inégalités et de garantir un avenir sain et productif pour tous. La population continue de croître rapidement, en particulier dans les pays qui ont les plus grandes difficultés à atteindre les objectifs mondiaux de développement et à faire en sorte que nul ne soit laissé pour compte. Les pays dont la population de jeunes est importante et en expansion devront

* [E/CN.9/2020/1](#).



continuer de s'attacher en priorité à créer un nombre suffisant d'emplois décents et à assurer une croissance économique durable et inclusive. Les investissements dans l'éducation et les soins de santé, y compris pour la santé procréative et la planification familiale, contribuent à la fois à élever le niveau de développement humain et à promouvoir un taux de natalité plus faible, soit deux conditions préalables pour réaliser le « dividende démographique ».

En raison de la croissance persistante tant de la population que de la consommation par habitant, il est d'autant plus important de garantir des modes de consommation et de production durables, tout en répondant aux besoins fondamentaux et immédiats d'une population de plus en plus nombreuse, notamment l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Plus généralement, étant donné que les caractéristiques et les tendances démographiques interagissent de manières diverses et déterminantes avec tous les aspects du développement durable, une intégration plus complète de la dynamique des populations dans les processus de planification et d'examen du développement aidera les pays à atteindre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

I. Introduction

1. Le présent rapport expose quatre tendances de fond – croissance démographique, vieillissement de la population, urbanisation et migrations internationales – qui sont extrêmement importantes au regard de la réalisation des 17 objectifs de développement durable. Si ces quatre tendances de fond caractérisent l'évolution de la population mondiale dans son ensemble, on observe une grande diversité de caractéristiques et de tendances démographiques entre les pays et les régions, et entre les niveaux de développement et de revenu, en fonction notamment du taux de natalité et de son évolution générale.

2. En 2019, la population mondiale s'élevait à 7,7 milliards d'habitants et il était prévu qu'elle atteigne environ 8,5 milliards d'habitants en 2030. Il est prévu que la majeure partie de la croissance démographique entre 2019 et 2030 se produise en Afrique subsaharienne et en Asie centrale et du Sud, où la population augmentera d'environ 0,3 milliard et 0,2 milliard d'habitants, respectivement. La population mondiale atteindrait, selon les projections, 9,7 milliards de personnes en 2050. Elle pourrait ensuite se stabiliser vers la fin du siècle à 10,9 milliards de personnes environ. S'il est prévu qu'elle ralentisse progressivement à l'échelle mondiale, la croissance démographique reste actuellement forte, en particulier dans les pays qui ont les plus grandes difficultés à atteindre les objectifs mondiaux de développement et à faire en sorte que nul ne soit laissé pour compte. En raison de la croissance persistante tant de la population que de la consommation par habitant, il est d'autant plus important de garantir des modes de consommation et de production durables, tout en répondant aux besoins fondamentaux et immédiats d'une population de plus en plus nombreuse, notamment l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous.

3. Le vieillissement de la population est un phénomène mondial induit par la baisse du taux de natalité et, dans une moindre mesure, par l'augmentation de la longévité. Certains pays sont encore dans une phase précoce de la transition démographique, avec des taux de fécondité relativement élevés et une forte proportion d'enfants et de jeunes, tandis que dans d'autres pays, l'augmentation rapide du nombre de personnes âgées a déplacé l'équilibre démographique des tranches d'âge plus jeunes vers les tranches d'âge plus âgées. L'évolution de la pyramide des âges a des conséquences majeures à court terme pour la dynamique du marché du travail et à long terme pour la viabilité financière des systèmes de sécurité sociale, de soins de santé et de retraite. Dans les étapes intermédiaires de la transition démographique, lorsque les taux de mortalité et de fécondité sont tous deux en baisse, une part croissante de la population d'âge actif a le potentiel de générer un « dividende démographique », qui dépend également des investissements préalables dans l'éducation et la santé. Aux stades plus avancés du vieillissement de la population, la réduction de la part de la population d'âge actif met en difficulté les dispositifs d'aide aux personnes âgées (voir [E/CN.9/2017/2](#)).

4. L'urbanisation est un moteur important de la croissance économique et du développement humain. L'activité et l'innovation économiques se concentrent dans les villes, qui fournissent des infrastructures et des services sociaux non limités aux zones urbaines proprement dites. Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines et, selon les projections, les zones urbaines absorberont la totalité de la croissance démographique prévue d'ici à 2050. Dans de nombreuses régions du monde, la part de la population urbaine, ainsi que le nombre et la taille des villes, continueront d'augmenter sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs, notamment l'excédent de naissances par rapport aux décès en milieu urbain, l'exode rural interne, l'urbanisation de zones précédemment rurales et les migrations internationales. Beaucoup de villes attirent un nombre considérable de migrants internationaux et

contribuent de manière importante à leur insertion dans la société d'accueil. La croissance démographique et l'urbanisation transforment aussi la vie des habitants des zones rurales situées autour des villes. Les liens entre les villes et les zones rurales sont déterminants, par exemple, pour la mise en place de systèmes alimentaires durables au service d'une population mondiale en expansion (voir [E/CN.9/2018/2](#)).

5. Les migrations internationales continuent de s'intensifier à l'échelle mondiale et d'influer sur la démographie et d'autres caractéristiques des pays d'origine et de destination. Comme les migrations sont sélectives du point de vue de l'âge, du sexe, du niveau d'éducation et d'autres facteurs, elles peuvent également influencer sur les tendances de l'emploi et d'autres aspects du développement durable. Dans les pays où la population est vieillissante et où le nombre de décès est supérieur à celui des naissances, les migrations internationales peuvent influencer sensiblement sur la population d'âge actif et sur la croissance économique. Les multiples impacts des migrations internationales ont une importance majeure pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination et nécessitent l'adoption de mesures qui permettent aux migrants de construire une vie meilleure pour eux-mêmes et leur famille, tout en contribuant au développement économique et social des sociétés d'accueil et aussi, éventuellement, des communautés d'origine (Voir [E/CN.9/2018/2](#)).

6. Les tendances démographiques exposées dans le présent rapport concernent le monde entier, de grandes régions géographiques et des groupes de pays classés par niveau de développement et de revenu¹. Le rapport est établi principalement sur la base des données contenues dans *World Population Prospects 2019*, vingt-sixième édition des estimations et projections démographiques de l'ONU établies tous les deux ans par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales. Il se fonde également sur d'autres bases de données créées et gérées par la Division de la population. Les données sur l'urbanisation et sur la taille et la croissance des villes sont tirées de *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*. Les données relatives aux effectifs et aux caractéristiques des migrants internationaux, y compris les réfugiés, proviennent de International Migrant Stock 2019. Les données concernant l'utilisation de la contraception et les besoins de planification familiale non satisfaits proviennent de World Contraceptive Use 2019 et de Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2019.

II. Croissance démographique

7. Selon les estimations, la population mondiale comptait 7,7 milliards de personnes en 2019, et elle devrait atteindre environ 10,9 milliards de personnes en 2100 (voir tableau 1). Elle croît actuellement au rythme de 1,1 % par an, et a donc augmenté de quelque 82 millions de personnes en 2019. Son taux de croissance devrait retomber à environ 0,5 % d'ici à 2050, sous l'effet d'une baisse constante des taux de fécondité.

¹ Aux fins de l'analyse présentée dans ce rapport, les pays et les zones géographiques ont été regroupés en huit régions sur la base de la classification utilisée pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (voir <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups/>). Les huit régions sont les suivantes : a) Afrique subsaharienne, b) Afrique du Nord et Asie occidentale, c) Asie centrale et méridionale, d) Asie de l'Est et du Sud-Est, e) Amérique latine et Caraïbes, f) Australie et Nouvelle-Zélande, g) Océanie (sauf Australie et Nouvelle-Zélande), et h) Europe et Amérique du Nord. Ces regroupements régionaux sont utilisés tout au long du présent rapport, avec un petit nombre d'exceptions, qui sont clairement indiquées.

Tableau 1
Population mondiale par région, niveau de développement et niveau de revenu,
1970-2100

(En millions)

Région, niveau de développement ou niveau de revenu	Estimations			Projections ^a		
	1970	1990	2019	2030	2050	2100
Monde	3 700	5 327	7 713	8 548	9 735	10 875
Afrique subsaharienne	281	491	1 066	1 400	2 118	3 775
Afrique du Nord et Asie occidentale	169	288	517	609	754	928
Asie centrale et méridionale	775	1 240	1 991	2 227	2 496	2 330
Asie de l'Est et du Sud-Est	1 281	1 838	2 335	2 427	2 411	1 967
Amérique latine et Caraïbes	287	443	648	706	762	680
Australie et Nouvelle-Zélande	16	20	30	33	38	49
Océanie (sauf Australie et Nouvelle-Zélande)	4	7	12	15	19	26
Europe et Amérique du Nord	888	1 001	1 114	1 132	1 136	1 120
Régions développées	1 008	1 146	1 271	1 286	1 280	1 244
Régions moins développées	2 692	4 182	6 443	7 262	8 455	9 631
Pays les moins avancés	307	506	1 033	1 314	1 877	3 047
Autres pays moins développés	2 385	3 675	5 409	5 949	6 578	6 584
Pays à revenu élevé	881	1 038	1 258	1 299	1 324	1 304
Pays à revenu intermédiaire	2 607	3 936	5 697	6 253	6 933	7 082
Pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	1 428	2 056	2 639	2 763	2 800	2 381
Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)	1 179	1 880	3 058	3 489	4 133	4 702
Pays à revenu élevé	211	351	756	994	1 474	2 485

^a Tendance médiane.

8. Les estimations et projections de la population mondiale établies par les Nations Unies sont révisées tous les deux ans, sur la base des données les plus récentes pour chaque pays ou région. Les estimations établies en 2019 des tendances démographiques des dernières décennies sont très proches des projections publiées dans les éditions précédentes. Néanmoins, toute projection démographique comporte inévitablement une part d'incertitude, qui augmente à mesure que son horizon s'éloigne. Pour tenir compte de cette incertitude, on a effectué des simulations d'un modèle statistique de l'évolution démographique dans le temps, qui ont permis de dégager une série de tendances futures plausibles pour la fécondité, la mortalité, la taille de la population et d'autres caractéristiques. La médiane des différentes tendances futures ainsi simulées est considérée comme la trajectoire la plus probable ; cette tendance médiane est connue comme la « variante médiane » des projections officielles présentées dans *World Population Prospects 2019* (voir fig. I).

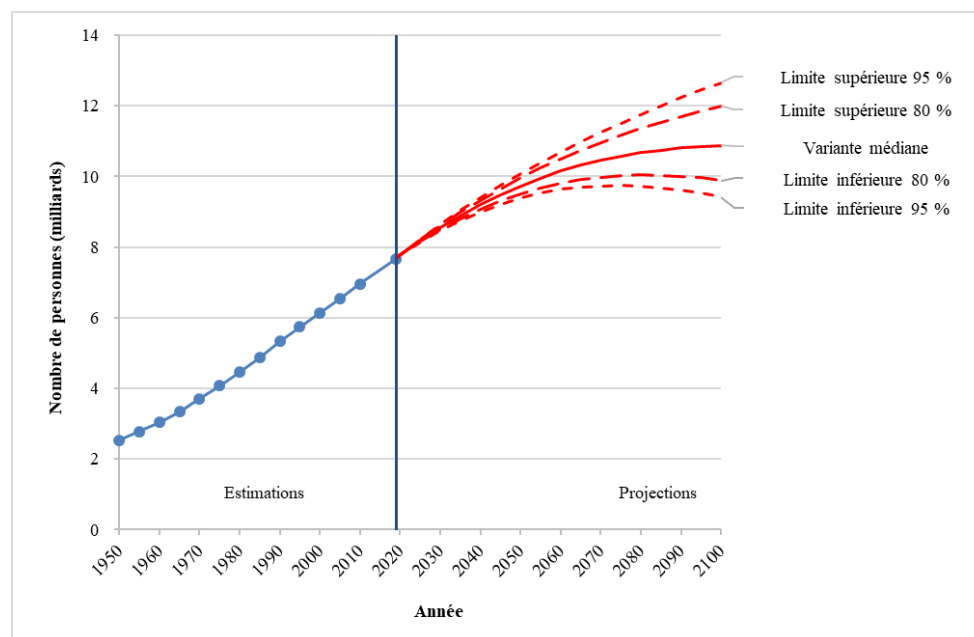
9. Tirée d'une analyse des tendances passées, la variante médiane fait l'hypothèse d'une baisse constante des niveaux de fécondité dans les pays où le nombre de naissances par femme est encore relativement élevé. Pour les pays et les régions où

la fécondité est tombée en dessous de deux naissances par femme, le modèle statistique laisse envisager une légère augmentation à l'avenir, mais seulement si une telle tendance est confirmée par des données récentes. Ces projections sont également fondées sur l'hypothèse que l'espérance de vie à la naissance continuera d'augmenter dans le monde entier, sur la base de l'observation d'une réduction continue et persistante des taux de mortalité dans presque tous les pays².

10. L'incertitude qui entoure les projections démographiques des Nations Unies est exprimée par des intervalles de prévision résultant de la simulation statistique des tendances futures mentionnée ci-dessus. Ces intervalles indiquent, avec une probabilité de 95 %, que la population mondiale se situera entre 8,5 et 8,6 milliards en 2030, entre 9,4 et 10,1 milliards en 2050, et entre 9,4 et 12,7 milliards en 2100 (voir fig. I). Il est donc probable que la population mondiale continuera de croître tout au long du siècle actuel. La croissance ralentira progressivement au cours des prochaines décennies et devrait marquer le pas vers 2100.

Figure I

Projections des tendances futures de la population mondiale, avec des intervalles de prévision de 80% et 95%, 1950-2100

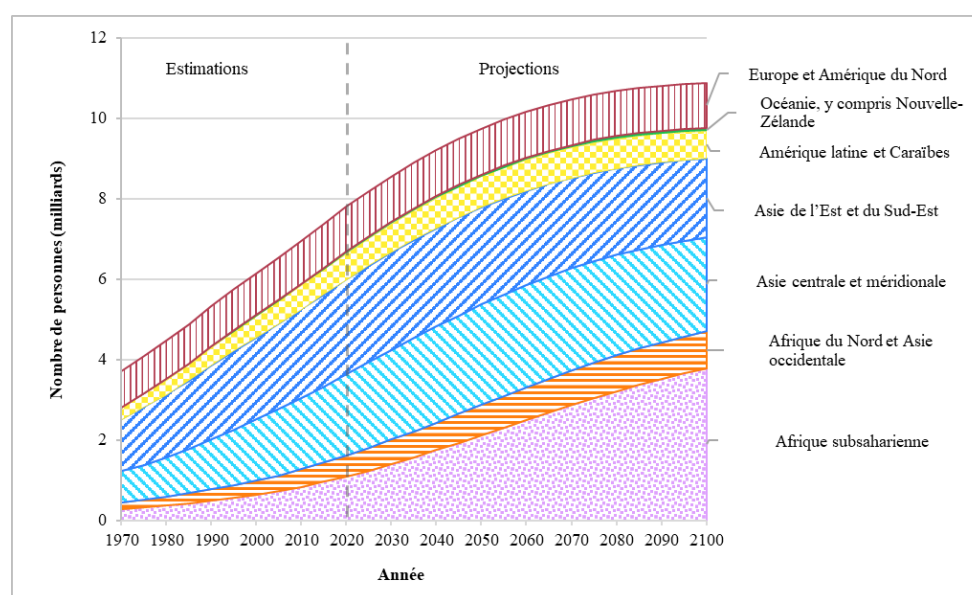


11. L'évolution de la taille de la population devrait, selon les projections, emprunter des voies divergentes selon les pays et les régions. La croissance démographique future se concentrera dans certaines régions. Elle sera la plus forte en Afrique subsaharienne, où la population devrait doubler entre 2019 et 2050, soit une augmentation de 1,1 milliard de personnes (voir tableau 1). En Asie centrale méridionale, la population, qui s'élève actuellement à 2,5 milliards de personnes, devrait augmenter de 2,5 milliards de personnes d'ici à 2050. Dans la région de l'Afrique du Nord et de l'Asie occidentale, la population devrait augmenter de 0,2 milliard d'ici 2050, tandis que les populations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et de l'Amérique latine et des Caraïbes devraient augmenter de 0,1 milliard chacune entre 2019 et 2050. Ces cinq régions représenteront la quasi-totalité de la croissance

² Voir <https://population.un.org/wpp/Publications/> pour des informations et analyses complémentaires.

démographique mondiale au cours des trente prochaines années. Dans le même temps, la population de l'Océanie, y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ne devrait augmenter que de 15 millions de personnes d'ici à 2050, tandis que l'Europe et l'Amérique du Nord réunies pourraient voir leur population augmenter d'environ 22 millions de personnes. En conséquence directe de cette évolution, la part de la population mondiale vivant en Afrique subsaharienne devrait passer de 14 % en 2019 à 22 % en 2050. Dans le même temps, la part de la population mondiale vivant en Asie de l'Est et du Sud-Est tomberait de 30 % à 25 %, tandis que la part vivant en Europe et en Amérique du Nord pourrait tomber de 14 % à 12 %. Dans les autres régions du monde, la part de la population mondiale devrait enregistrer des variations moins prononcées au cours de la même période (voir fig. II).

Figure II
Population mondiale par région, 1970-2100



12. Alors que la population des pays à revenu élevé ne devrait augmenter que légèrement au cours des prochaines décennies, pour passer de 1,26 milliard en 2019 à 1,32 milliard en 2050, celle des pays à revenu intermédiaire augmentera de plus d'un cinquième, passant de 5,7 milliards à 6,9 milliards, et celle des pays à faible revenu doublera pratiquement, passant de 0,8 milliard à 1,5 milliard³. La population totale des pays les moins avancés passera de 1 milliard en 2019 à 1,9 milliard en 2050. Ainsi, on s'attend à ce qu'au cours des trente prochaines années, la croissance démographique soit la plus forte dans les pays qui ont les plus grandes difficultés à éliminer la pauvreté et la faim et à garantir une vie saine, une éducation de haute qualité, l'inclusion et l'égalité à l'ensemble de leur population (voir tableau 1).

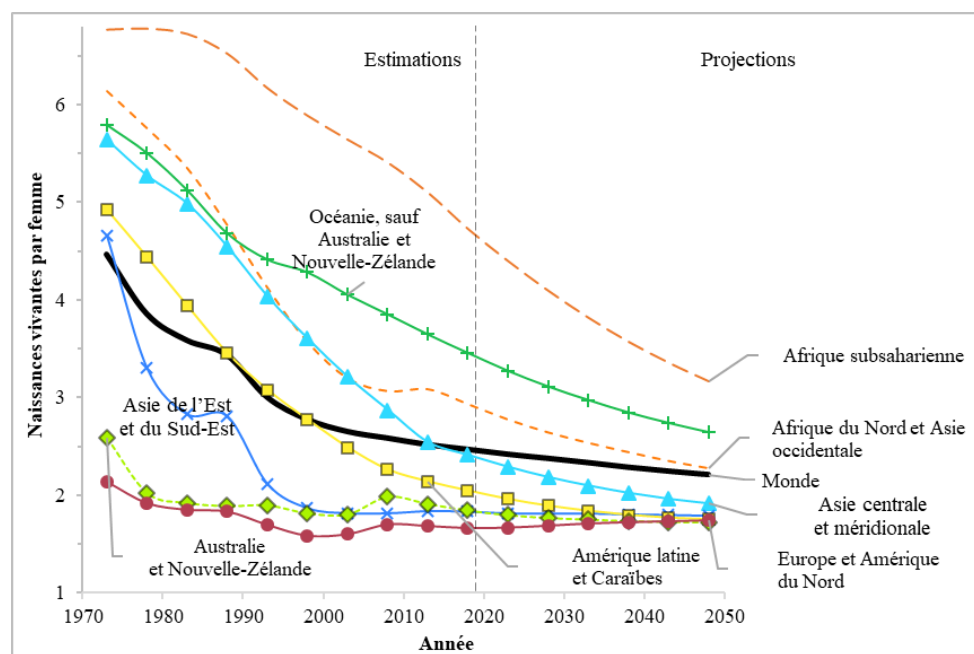
III. Fécondité et planification familiale

13. L'indice synthétique de fécondité du monde entier a baissé, passant d'une moyenne de 4,5 naissances vivantes par femme au cours de la période 1970-1975 à 2,5 naissances vivantes par femme au cours de la période 2015-2020. Il devrait, selon les projections, continuer de baisser et pourrait tomber à 2,2 au cours de la période

³ Selon le classement établi par la Banque mondiale en 2018.

2045-2050 (voir fig. III). Au cours de la période 2015-2020, l'Afrique subsaharienne, la région Afrique du Nord et Asie occidentale ainsi que l'Océanie ont enregistré des taux de fécondité supérieurs à la moyenne mondiale de 2,5 naissances vivantes par femme et toutes les autres régions du monde ont enregistré des taux inférieurs à cette moyenne mondiale⁴. Dans les régions Australie et Nouvelle-Zélande, Asie de l'Est et du Sud-Est, Europe et Amérique du Nord, et Amérique latine et Caraïbes, l'indice synthétique de fécondité a ces dernières années été inférieur au seuil de 2,1 naissances vivantes par femme qui est nécessaire dans un contexte de faible mortalité pour assurer le renouvellement des générations (dit « seuil de renouvellement »). En revanche, 36 pays, dont 33 en Afrique subsaharienne, enregistraient en 2019 un indice égal ou supérieur à 4,0 naissances vivantes par femme. En raison de leurs taux de fécondité élevés, ces pays enregistrent une croissance démographique beaucoup plus rapide que la moyenne mondiale et comptent une forte proportion d'enfants et de jeunes dans leur population.

Figure III
Indice synthétique de fécondité, dans le monde et par région, 1970-1975 à 2045-2050



14. La fécondité contribue à un accroissement de la population à long terme lorsque son taux dépasse le seuil de renouvellement des générations et à une diminution de la population si son taux est inférieur à ce seuil. Toutefois, même si le taux de fécondité tombe immédiatement au niveau du seuil de renouvellement ou en dessous dans une population donnée, la croissance démographique se poursuivra sous l'effet de la procréation actuelle et future parmi des tranches d'âges relativement importantes et plus jeunes, y compris celles où la procréation a lieu habituellement. Cette caractéristique de la croissance démographique, appelée « élan démographique », limite l'impact que peuvent avoir des variations du taux de fécondité sur l'évolution de la population au cours des prochaines décennies.

⁴ Sauf indication contraire, toutes les mentions de l'Océanie dans le présent rapport font référence à l'Océanie hormis l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui sont traitées comme une région distincte.

15. Depuis les années 1970, de plus en plus de pays enregistrent des taux de fécondité inférieurs au seuil de renouvellement, égal à environ 2,1 naissances par femme. Certains pays sont au-dessous de ce seuil depuis des dizaines d'années. En 1970, environ 16 % de la population mondiale, dont presque toute celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord, vivait dans des pays à fécondité déficitaire. En 2019, 94 pays, où vivait près de la moitié de la population mondiale, étaient dans cette situation. Les pouvoirs publics considèrent de plus en plus qu'un déficit de fécondité persistant constitue un problème parce qu'il accélère le rythme du vieillissement de la population et entraîne un déclin démographique à long terme.

16. Entre 1990 et 2019, la prévalence de l'utilisation des contraceptifs chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est passée de 42 % à près de 49 %, tandis que le nombre de femmes utilisant quelque méthode de contraception est passé de 554 millions à 922 millions. Grâce à une offre croissante de services de planification familiale et à une meilleure information, de plus en plus de femmes et d'hommes ont pu exercer leur droit de décider de manière libre et responsable combien d'enfants ils voulaient avoir et combien de temps devait s'écouler entre les naissances. L'augmentation de l'utilisation des contraceptifs n'a toutefois pas entraîné une diminution du nombre de femmes ayant un besoin non satisfait de planification familiale, c'est-à-dire celles qui souhaitent cesser de procréer ou différer leur grossesse mais n'utilisent pour cela aucun moyen de contraception. En effet, même si la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant un besoin non satisfait de planification familiale a diminué entre 1990 et 2019, passant de plus de 11 % à environ 10 %, le nombre de femmes dans cette situation est passé de 151 millions à 190 millions. En Afrique subsaharienne, la région où les taux de fécondité sont les plus élevés, tel est le cas de non moins d'une femme âgée de 15 à 49 ans sur six.

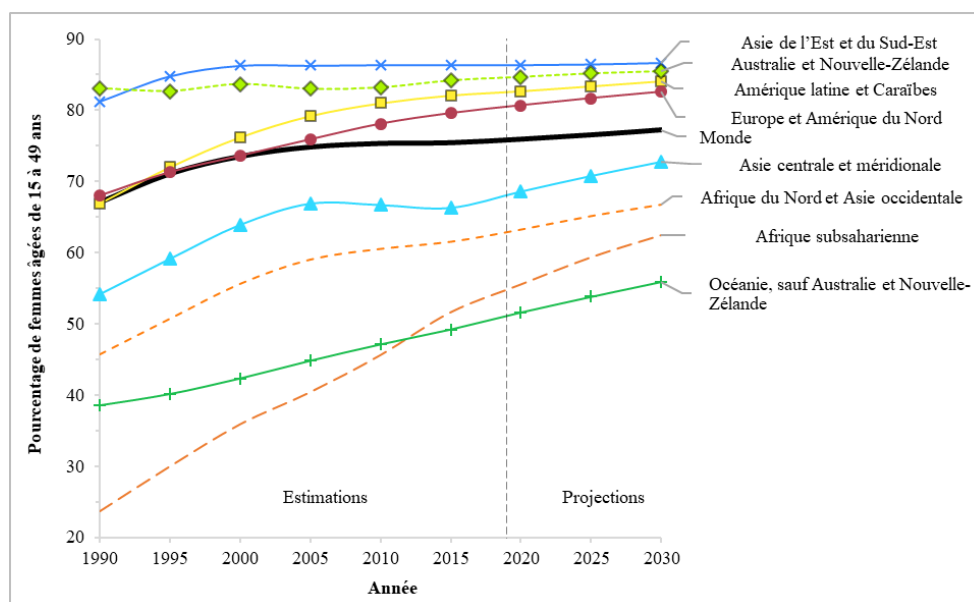
17. À l'échelle mondiale, la proportion de femmes dont le besoin de planification familiale est satisfait par des méthodes contraceptives modernes (indicateur 3.7.1 de l'objectif de développement durable) est passée de 67 % en 1990 à 76 % en 2019 (voir fig. IV). Au niveau régional, cette proportion était de loin la plus faible en Afrique et en Océanie, où seulement 54,7 % et 51,1 %, respectivement, des femmes souhaitant éviter une grossesse avaient recours à des méthodes contraceptives modernes en 2019. Elle était en outre inférieure à la moyenne mondiale dans les régions Afrique du Nord et Asie occidentale (63 %) et Asie centrale et méridionale (68 %). En 2019, elle était inférieure à 50 % dans 42 pays, dont 23 en Afrique subsaharienne. Dans 69 autres pays, elle était comprise entre 50 % et 75 %.

18. Le mariage précoce, la maternité précoce et les grossesses non désirées ont souvent des conséquences sociales et économiques néfastes pour les filles et les jeunes femmes, tout en présentant des risques pour la santé de la mère et de l'enfant. Le mariage précoce est un indicateur et un déterminant important de la maternité précoce. Ces dernières décennies, la proportion de jeunes femmes de 15 à 19 ans mariées ou vivant en concubinage a diminué dans la plupart des pays, ce qui constitue une tendance positive⁵. Cependant, à l'échelle mondiale, les complications de la grossesse et de l'accouchement restent la principale cause de décès parmi les femmes de cette tranche d'âge⁶. Pour faire diminuer ces risques, il faut que les adolescentes aient accès à des services de santé sexuelle et procréative conçus pour répondre à leurs besoins.

⁵ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, World Marriage Data-2019 data set.

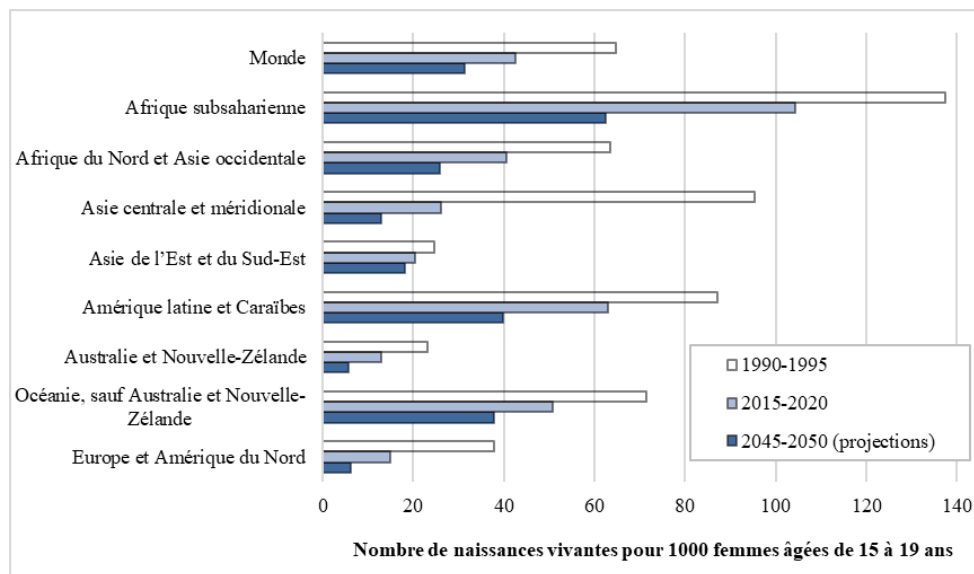
⁶ Organisation mondiale de la santé, « Adolescents: health risks and solutions », 13 décembre 2018. Consultable sur le site www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/adolescents-health-risks-and-solutions.

Figure IV
Proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont le besoin de planification familiale est satisfait par des méthodes contraceptives modernes, dans le monde et par région, 1990-2030



19. L'investissement dans l'éducation des filles, la réduction du nombre de mariages précoces ou leur élimination et l'élargissement de l'accès à l'information, à l'éducation et aux services de santé sexuelle et procréative demeurent des actions prioritaires à l'appui d'une diminution soutenue de la fécondité des adolescentes. À l'échelle mondiale, le taux de natalité parmi les adolescentes était de 65 naissances par an pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans au début des années 1990, mais il est tombé à 43 naissances pour 1 000 femmes au cours de la période 2015-2020. Une nouvelle baisse de ce taux est prévue pour la période 2045-2050, au cours de laquelle il passerait à 31 naissances pour 1 000 femmes (voir fig. V). Dans la région Amérique latine et Caraïbes, le taux de natalité parmi les adolescentes a également enregistré une baisse sensible, mais il est resté relativement élevé au cours de la période 2015-2020, à 63 naissances pour 1 000 femmes ; il devrait tomber à 40 naissances pour 1 000 femmes au cours de la période 2045-2050. La fécondité des adolescentes devrait également rester élevée en Afrique subsaharienne, où le taux de natalité parmi les adolescentes était supérieur à 100 naissances pour 1 000 femmes dans 23 pays au cours de la période 2015-2020 et où il devrait, selon les projections, être supérieur à 50 naissances pour 1 000 femmes dans 26 pays pendant la période 2045-2050. En revanche, pour d'autres régions, à l'exception de l'Océanie, le taux de natalité chez les adolescentes était inférieur à 50 naissances pour 1 000 femmes au cours de la période 2015-2020, et il devrait tomber en dessous de 30 naissances pour 1 000 femmes d'ici 2045-2050.

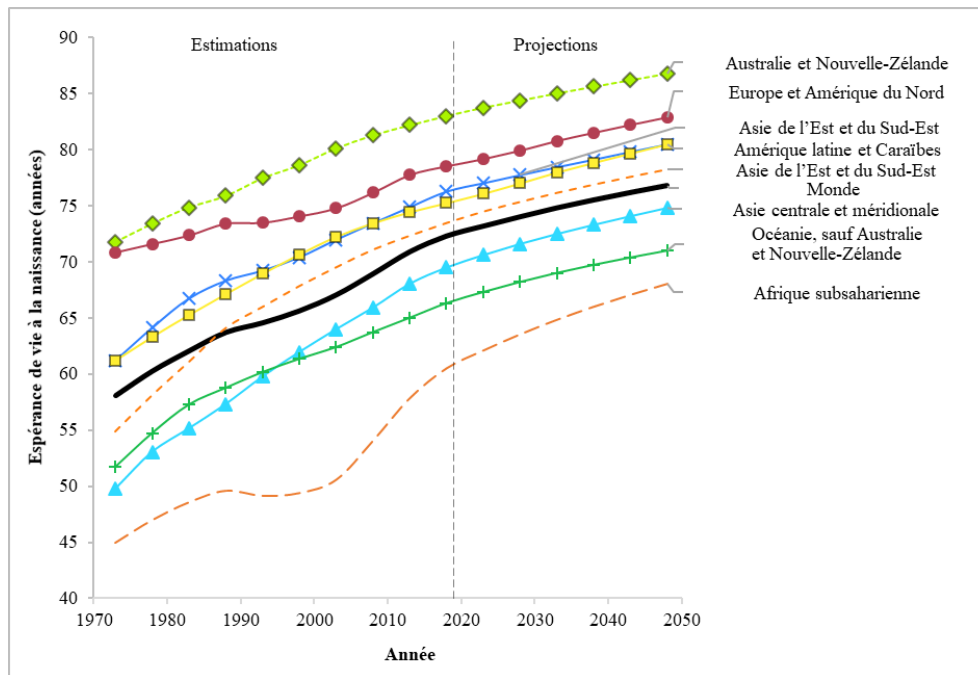
Figure V
Taux de natalité parmi les adolescentes, dans le monde et par région, 1990-1995, 2015-2020 et 2045-2050



IV. Mortalité

20. Entre la période 1970-1975 et la période 2015-2020, l'espérance de vie à la naissance, à l'échelle mondiale, a augmenté de 14,2 années – passant de 58,1 à 72,3 ans – et elle devrait encore progresser pour atteindre 76,8 ans au cours de la période 2045-2050 (voir fig. VI). Elle aura probablement dépassé 82 ans à la fin du siècle. En 2015-2020, l'espérance de vie à la naissance des femmes était de 74,7 ans et celle des hommes, à 69,9 ans, lui était inférieure de 4,8 ans. L'écart entre l'Afrique subsaharienne, où l'espérance de vie à la naissance est la plus faible, et la région Australie et Nouvelle-Zélande, où elle est la plus forte, est passé de 25 années en 1970-1975 à 19 en 2010-2015, et devrait tomber à 13 années en 2045-2050.

Figure VI
**Espérance de vie à la naissance, dans le monde et par région,
 de 1970-1975 à 2045-2050**



21. Au cours de la période 2015-2020, l'espérance de vie à la naissance a atteint 80,3 ans dans l'ensemble des pays et régions à revenu élevé. Trente-deux pays ou régions, principalement en Europe, enregistraient une espérance de vie supérieure à 80 ans. À l'échelle nationale, l'espérance de vie à la naissance la plus forte a été enregistrée au Japon (83,3 ans). En revanche, elle était inférieure à 60 ans dans 25 pays, dont certains des plus pauvres de la planète. Elle était de 62,4 ans dans le groupe des pays les moins avancés.

22. Dans les pays fortement touchés par l'épidémie de VIH/sida, principalement en Afrique subsaharienne, l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance enregistrée depuis les années 1950 a fait place à une diminution au cours des années 1980 et 1990. L'espérance de vie dans cette région avait atteint 49,6 ans pendant la période 1985-1990, mais elle est ensuite tombée à 49,1 ans pendant la période 1990-1995, puis a faiblement augmenté jusqu'à la période 2000-2005. Ces dernières années, le recul de la longévité dû au VIH/sida a été en partie enrayé, et l'Afrique subsaharienne a atteint une espérance de vie à la naissance de 57,8 ans au cours de la période 2015-2020.

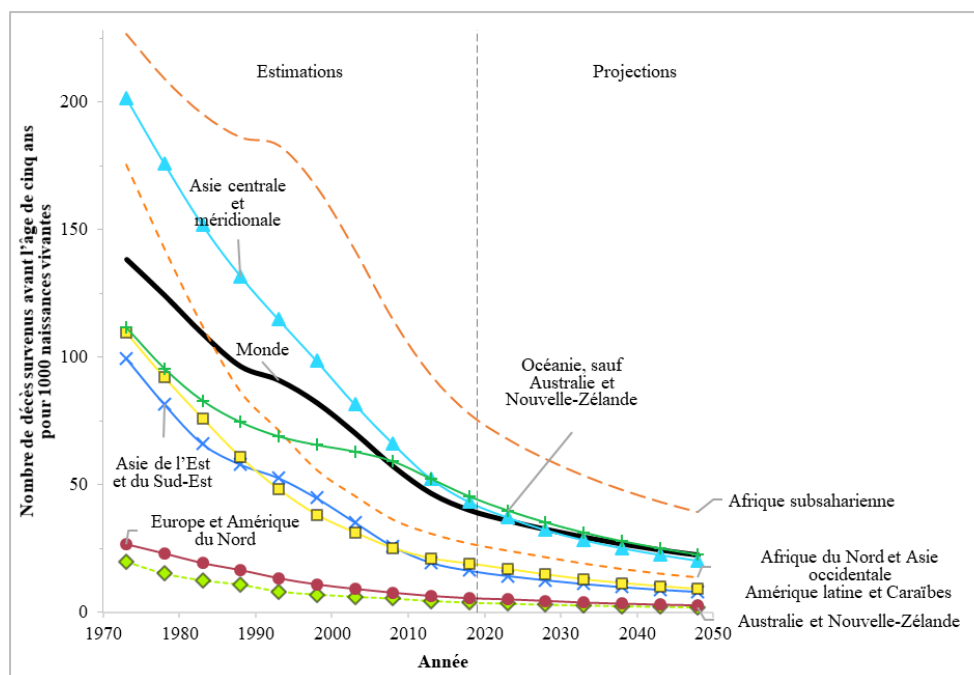
23. Dans beaucoup de pays, y compris de nombreux pays à faible revenu, les maladies transmissibles ont cédé la place, en tant que principales causes de décès, à des maladies non transmissibles, telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires, qui sont liées à des choix de mode de vie, notamment la consommation de tabac et d'alcool, une alimentation malsaine comportant une large part d'aliments transformés et le manque d'activité physique. Une part croissante de la population mondiale, dont de nombreux enfants, est affectée par le surpoids et l'obésité, et la prévalence du diabète augmente dans le monde entier. Dans le même temps, après des décennies marquées par des progrès dans la lutte contre la pauvreté et la faim, la sous-alimentation a regagné du terrain ces dernières années. Dans le même temps, après des décennies marquées par des progrès dans la lutte contre la pauvreté et la faim, la

sous-alimentation a regagné du terrain ces dernières années. Certains pays sont encore aux prises avec les maladies transmissibles, telles que le paludisme et la tuberculose, qui touchent les populations pauvres de manière disproportionnée. Lorsque les mères sont mal nourries, les risques de mortalité maternelle et infantile sont plus importants, tandis que la santé et l'état nutritionnel des enfants influent sur leur vulnérabilité face à la maladie plus tard dans leur vie (voir [E/CN.9/2020/2](#)).

24. Une mortalité infantile élevée découle en grande partie d'une forte incidence et d'une forte létalité des maladies transmissibles chez les plus jeunes. La réduction de la mortalité infantile et juvénile due à ces maladies dépend principalement de l'amélioration des conditions de vie, de l'hygiène, de la nutrition et des moyens médicaux, notamment des vaccins, qui protègent contre la mortalité due aux infections et à la malnutrition. À l'échelle mondiale, le taux de mortalité des moins de 5 ans (probabilité qu'un enfant meure entre sa naissance et ses cinq ans) est tombé de 91 décès pour 1 000 naissances vivantes dans la période 1990-1995 à 46 décès pour 1 000 naissances vivantes dans la période 2015-2020 (voir fig. VII). Au cours de la même période, la plus forte réduction absolue de la mortalité des moins de 5 ans a été enregistrée en Afrique subsaharienne, où le taux est tombé de 183 à 93 décès pour 1 000 naissances vivantes. Viennent ensuite l'Asie centrale et méridionale, où le taux est tombé de 115 à 52 ; la région Afrique du Nord et Asie occidentale (71 à 31) ; l'Asie de l'Est et du Sud-Est (53 à 20) ; la région Amérique latine et Caraïbes (48 à 21) ; l'Océanie (69 à 52) ; la région Europe et Amérique du Nord (13 à 6) ; et l'Australie et la Nouvelle-Zélande (8 à 4).

25. La cible 2 de l'objectif de développement durable n° 3 est de ramener le taux de mortalité des moins de 5 ans à 25 décès pour 1 000 naissances vivantes au plus d'ici à 2030. Chacune des régions Australie et Nouvelle-Zélande, Europe et Amérique du Nord, Asie de l'Est et du Sud-Est et Amérique latine et Caraïbes avait déjà atteint cet objectif dans son ensemble à la période 2015-2020 (voir fig. VII). En outre, la région Afrique du Nord et Asie occidentale devrait atteindre la cible 3.2 d'ici 2030. L'Afrique subsaharienne, l'Asie centrale et méridionale et l'Océanie semblent toutefois peu susceptibles d'atteindre l'objectif si les tendances futures ressemblent à celles de ces dernières années. Au niveau mondial, il y a 55 pays, dont 41 en Afrique subsaharienne, 2 en Afrique du Nord et en Asie occidentale, 4 en Asie centrale et méridionale, 3 en Asie de l'Est et du Sud-Est, 3 en Amérique latine et dans les Caraïbes et 2 en Océanie, où la cible 3.2 ne sera probablement pas atteinte d'ici 2030 si les tendances actuelles se poursuivent, ce qui suggère la nécessité de ressources et d'efforts supplémentaires importants pour obtenir le résultat souhaité.

Figure VII
Taux de mortalité des moins de 5 ans, dans le monde et par région, de 1970-1975 à 2045-2050



26. La cible 1 de l'objectif de développement durable n° 3 est de faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030. Le taux mondial de mortalité maternelle a baissé de 38 % entre 2000 et 2017, pour atteindre 211 décès pour 100 000 naissances vivantes (voir fig. VIII). Le nombre de décès maternels a diminué, passant de 452 172 en 2000 à 295 925 en 2017, selon les estimations. Toutes les régions en développement ont enregistré une réduction sensible de la mortalité maternelle entre 2000 et 2017. Néanmoins, le taux de mortalité maternelle restait supérieur en 2017 à 500 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en Afrique subsaharienne et à 100 décès pour 100 000 naissances vivantes en Asie centrale et méridionale et en Océanie. Si l'on veut que l'objectif 3.1 soit atteint au niveau mondial d'ici à 2030, il faudra accélérer le rythme de réduction du taux de mortalité maternelle. Selon des projections récentes, pour atteindre cet objectif mondial, les pays devront réduire leur taux de mortalité maternelle d'au moins 6,1 % chaque année entre 2016 et 2030. Entre 2000 et 2017, seuls 16 pays (Angola, Bélarus, Cambodge, Estonie, Fédération de Russie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Mongolie, Népal, Pologne, République démocratique populaire lao, Roumanie, Rwanda, Tadjikistan, Timor-Leste et Turkménistan) ont enregistré des réductions du taux de mortalité maternelle à ce rythme ou plus rapides⁷.

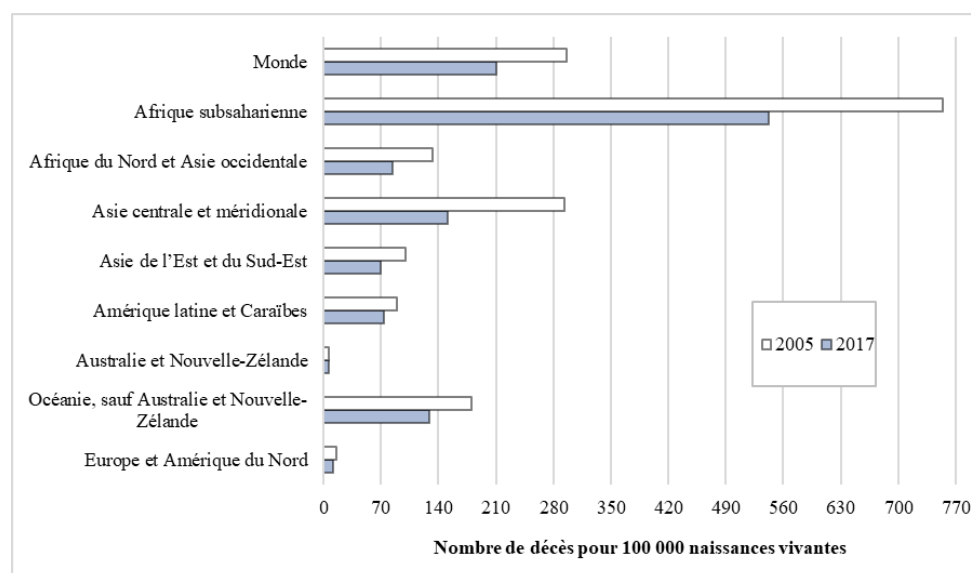
27. Lorsque l'espérance de vie à la naissance atteint ou dépasse 70 ans, il faut, pour qu'elle augmente encore de façon substantielle, que la mortalité des personnes âgées diminue, mesurée sous la forme d'augmentation de l'espérance de vie à 60 ans. À l'échelle mondiale, une personne qui atteint l'âge de 60 ans entre 2015 et 2020 peut s'attendre à vivre encore 20,7 ans en moyenne. Cet indicateur devrait atteindre

⁷ Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Banque mondiale et Division de la population des Nations Unies. *Tendances de la mortalité maternelle : 2000-2027 – estimations établies par l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le Groupe de la Banque mondiale et la Division de la population des Nations Unies* (Genève, 2019).

22,9 ans en 2045-2050. Pourtant, l'espérance de vie à 60 ans varie considérablement d'une région à l'autre, allant d'environ 16 ans en Océanie et en Afrique subsaharienne à 25,6 ans en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'augmentation du taux de survie à un âge plus avancé dépendra principalement de la capacité de contrôler l'impact des maladies non transmissibles, ce qui deviendra encore plus difficile à mesure que la population mondiale continuera de vieillir.

Figure VIII

Taux de mortalité maternelle, dans le monde et par région géographique, 1970-1975 à 2045-2050



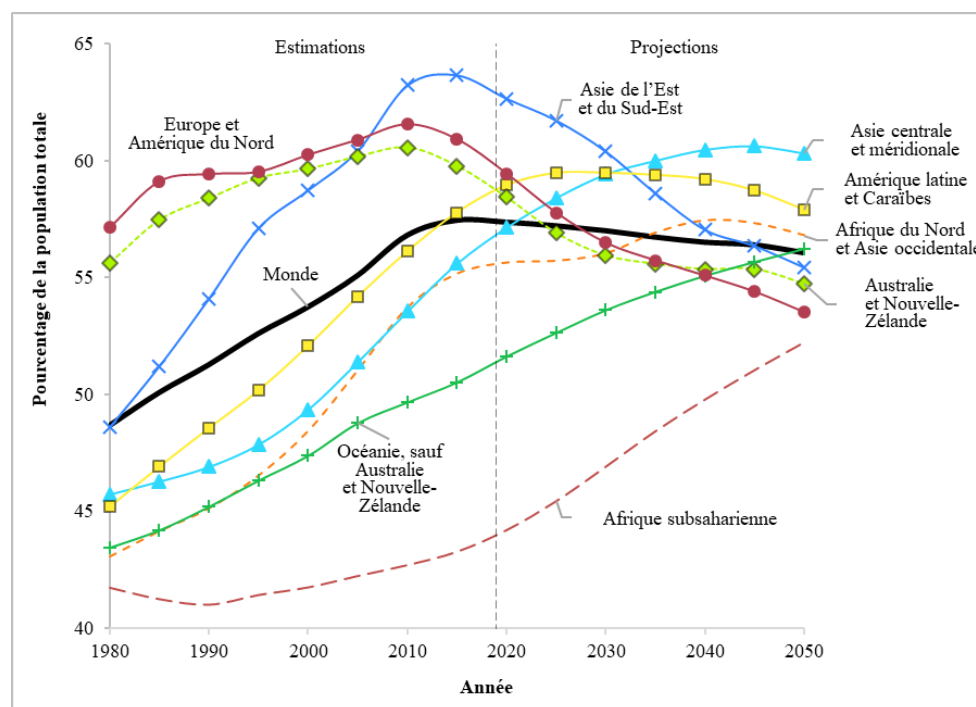
V. Évolution de la pyramide des âges

28. Le vieillissement de la population est une tendance mondiale aux conséquences sociales et économiques majeures qui se caractérise par un déplacement progressif vers le haut, sur plusieurs décennies, de la répartition par âge de la population, ce qui se traduit par une proportion plus importante de la population aux âges plus avancés et une proportion plus faible aux âges plus jeunes. Le rythme du vieillissement de la population est principalement déterminé par la vitesse et l'ampleur de la baisse du taux de fécondité et, dans une moindre mesure, par la réduction de la mortalité aux âges plus avancés. Si les migrations internationales influent également sur la pyramide des âges des pays d'origine et de destination, leur impact, qui dépend du nombre et de la répartition par âge des migrants en comparaison avec les populations concernées, tend à être beaucoup plus faible que celui des variations au fil du temps des taux de fécondité et de mortalité.

29. On peut examiner le vieillissement de la population sur la base de l'évolution de la pyramide des âges. En 2019, environ 57 % de la population mondiale était âgée de 20 à 64 ans (voir fig. IX), tandis qu'environ 34 % avait moins de 20 ans et 9 % était âgée de 65 ans ou plus. La part de la population d'âge actif dans la population totale était la plus élevée en Asie de l'Est et du Sud-Est et la plus faible en Afrique subsaharienne. Le nombre de personnes de moins de 20 ans devrait rester stable à un peu plus de 2,5 milliards entre 2019 et 2050, tandis que le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pourrait passer de 703 millions en 2019 à 1,5 milliard en 2050. Au niveau mondial, la part de la population âgée de 20 à 64 ans devrait légèrement

diminuer, pour atteindre 56 % en 2050, mais elle augmentera en chiffres absolus, passant de 4,4 milliards de personnes en 2019 à 5,5 milliards en 2050. Les différences observées entre les régions en ce qui concerne la part de la population d'âge actif devraient diminuer sensiblement d'ici à 2050. L'accroissement de la part des personnes âgées de 65 ans ou plus est dû en grande partie à l'augmentation de la part des personnes âgées de 80 ans ou plus, qui devrait passer de 1,9 % à 4,4 % de la population mondiale totale entre 2019 et 2050 ; dans le monde entier, ce dernier groupe d'âge augmente plus rapidement que tout autre.

Figure IX
Population d'âge actif (20-64 ans) en pourcentage de la population totale, dans le monde et par région, 1980-2050



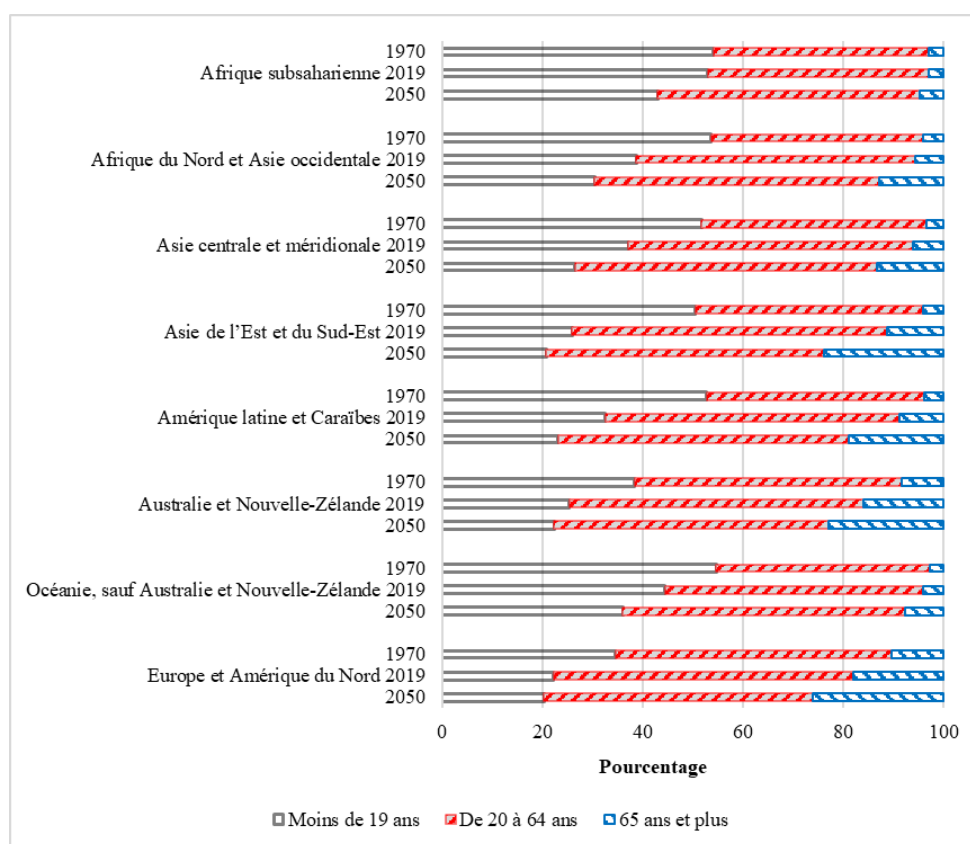
30. Le vieillissement de la population a commencé à différentes époques et se produit à des rythmes divers selon les pays et les régions. L'évolution de la part des personnes de moins de 20 ans dans la population totale rapportée à celle des personnes de 65 ans et plus montre à quel stade du vieillissement démographique se trouve chaque région (voir fig. X). En 2019, en Europe et en Amérique du Nord, ainsi qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus était la plus élevée au monde, tandis qu'en Europe et en Amérique du Nord, la part des personnes âgées de moins de 20 ans était sur le point d'égaliser celle des personnes âgées de 65 ans ou plus. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud-Est, devraient connaître la même évolution au cours des prochaines décennies, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus devant dépasser d'ici à 2050 celle des personnes de moins de 20 ans dans ces deux régions. En Afrique subsaharienne, en revanche, la part des personnes âgées de moins de 20 ans devrait diminuer pour atteindre 43 % en 2050, tandis que la part des personnes âgées de 65 ans ou plus restera inférieure à 5 %.

31. Lorsque le taux de fécondité baisse et que le nombre de naissances diminue, l'effet immédiat est une réduction de la part des enfants dans la population et une augmentation corrélative de la part des groupes plus âgés. Après une réduction

substantielle des niveaux de fécondité, la part de la population dans les principaux groupes d'âge actif augmente généralement pendant plusieurs décennies, mais elle commence finalement à diminuer à mesure que le vieillissement de la population s'accroît. Par suite d'une réduction substantielle du taux de fécondité, la part de la population d'âge actif augmente généralement pendant plusieurs décennies, après quoi elle commence à diminuer lorsque le vieillissement de la population s'accroît. Pour pouvoir tirer parti de cette évolution, il faut que des emplois productifs soient disponibles pour le nombre croissant de personnes en âge de travailler. Pendant cette phase démographique favorable, les politiques visant à favoriser une croissance économique soutenue et inclusive, à promouvoir un travail décent pour tous et à accroître les investissements dans la santé et l'éducation, conformément au programme de développement durable à l'horizon 2030, peuvent accroître la productivité du travail et accélérer encore la croissance du revenu par habitant.

Figure X

Répartition de la population par groupe d'âge, par région, 1970, 2019 et 2050 (projections)



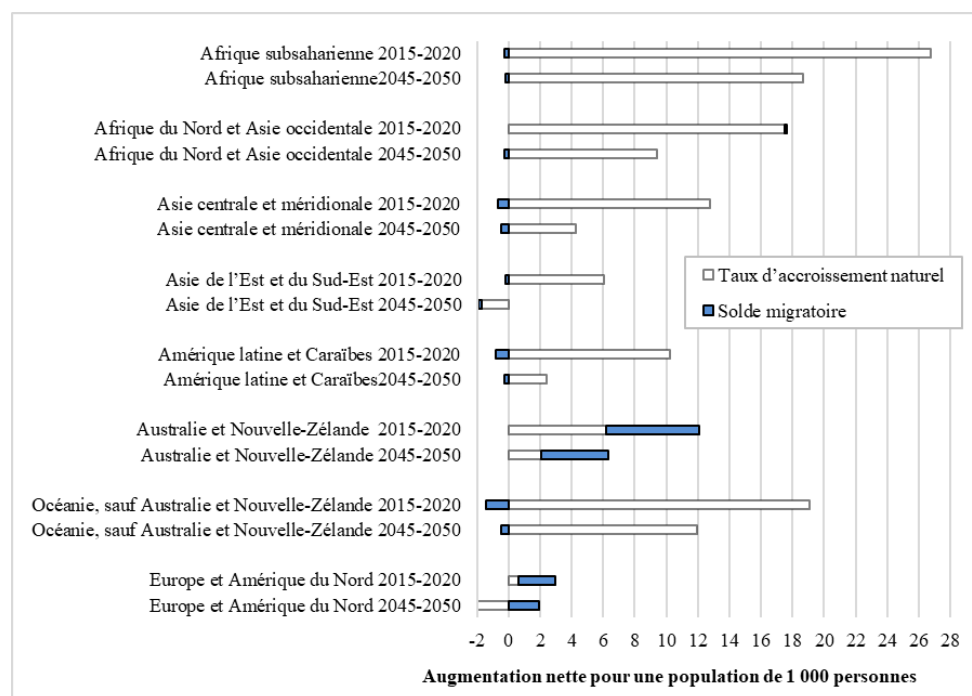
32. Alors que la part de la population âgée de 20 à 64 ans devrait rester stable au niveau mondial, pour se situer entre 63 % et 65 %, elle devrait être sensiblement plus élevée en 2050 qu'aujourd'hui dans trois régions, à savoir l'Afrique subsaharienne, l'Océanie et l'Asie centrale et méridionale. Dans les régions Amérique latine et Caraïbes et Afrique du Nord et Asie occidentale, la part de la population d'âge actif devrait rester stable. Dans toutes les autres régions, elle devrait continuer à diminuer au cours des 30 prochaines années.

33. Dans les pays où la population vieillit et où le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances, les migrations peuvent ralentir ou inverser le déclin tendanciel de la population. En effet, dans 9 pays (Allemagne, Bélarus, Estonie, Fédération de

Russie, Hongrie, Italie, Japon, Serbie et Ukraine), l'afflux net de migrants a permis, entre 2010 et 2020, de compenser l'excédent des décès sur les naissances. Cependant, dans 10 autres pays (Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République de Moldavie et Roumanie), un flux net négatif de migrants internationaux a aggravé l'impact de l'excédent des décès sur les naissances⁸. Parmi les régions, la plus forte contribution des migrations internationales à la croissance démographique entre 2015 et 2020 a eu lieu en Australie et en Nouvelle-Zélande, tandis que le plus fort taux d'émigration (pour 1 000 habitants) a été enregistré dans le reste de l'Océanie (voir fig. XI). D'après les projections, l'impact des migrations internationales sur la taille de la population future sera de plus en plus prononcé dans certaines régions. Au cours de la période 2045-2050, les migrations internationales devraient avoir un impact relativement important sur la taille et la structure par âge de la population dans les régions Europe et Amérique du Nord, Australie et Nouvelle-Zélande et Asie centrale et méridionale. Comme les migrants internationaux sont généralement plus jeunes que la population des pays de destination, les migrations internationales contribuent à retarder le vieillissement démographique de ces derniers. Néanmoins, l'impact démographique des migrations internationales n'est pas assez important pour enrayer ou inverser la tendance à long terme au vieillissement de la population causée par l'augmentation de longue période de l'espérance de vie à la naissance et la baisse de la fécondité qui en découle.

Figure XI

Contributions de l'accroissement naturel et du solde migratoire à la croissance démographique, par région, 2015-2020 et 2045-2050 (projections)



Note : Pour une période donnée, « l'accroissement naturel » est l'excédent du nombre de naissances sur le nombre de décès dans une population, tandis que le « solde migratoire » est l'excédent du nombre d'immigrants sur le nombre d'émigrants.

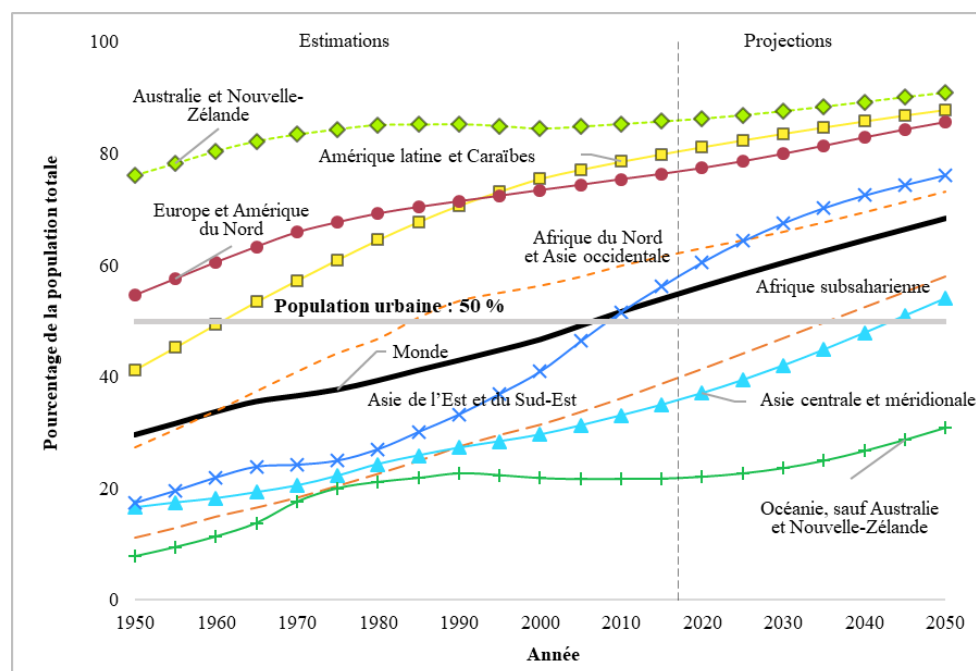
⁸ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *World Population 2019: Wall Chart (ST/ESA/SER.A/434)*.

VI. Urbanisation et croissance des villes

34. Selon les estimations, 56 % de la population mondiale vivaient dans des zones urbaines en 2019. Les projections indiquent que la quasi-totalité de la croissance de la population mondiale au cours des prochaines décennies sera imputable à l'augmentation du nombre des citadins. D'ici à 2030, la part de la population mondiale vivant dans des zones urbaines devrait atteindre 60 %, et en 2050, environ deux tiers de la population mondiale (68 %) pourraient vivre dans des zones urbaines, contre environ un tiers en 1950. La région Australie et Nouvelle-Zélande est actuellement la plus urbanisée, avec 86 % de citadins ; viennent ensuite les régions Amérique latine et Caraïbes (81 %), Europe et Amérique du Nord (77 %), Afrique du Nord et Asie occidentale (62 %) et Asie de l'Est et du Sud-Est (58 %) (voir fig. XII). En 2019, moins de la moitié de la population vivait dans des zones urbaines en Afrique subsaharienne (41 %), en Asie centrale et méridionale (36 %) et en Océanie (22 %). Cependant, ces régions s'urbanisent rapidement. On prévoit qu'en 2030, les zones de peuplement urbaines accueilleront 47 % de la population en Afrique subsaharienne, 42 % en Asie centrale et méridionale et 24 % en Océanie. D'ici à 2030, la part de la population urbaine devrait atteindre 88 % en Australie et en Nouvelle-Zélande, 84 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 80 % en Europe et en Amérique du Nord, 68 % en Asie de l'Est et du Sud-Est et 66 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale.

Figure XII

Population urbaine en pourcentage de la population totale, dans le monde et par région, 1950-2050



35. La population urbaine s'est accrue dans le monde entier, en même temps que le nombre des villes et celui de leurs habitants. Le nombre de « mégapoles » (villes de plus de 10 millions d'habitants) est passé de 10 seulement en 1990 à 33 en 2019 et devrait atteindre 43 en 2030. Toutes les nouvelles mégapoles qui devraient se former d'ici à 2030 se trouveront dans les régions les moins développées. La croissance générale de la population urbaine résulte de celle des villes de toutes

tailles. Le nombre de grandes villes (entre 5 et 10 millions d'habitants) est passé de 21 en 1990 à 50 en 2019 et devrait encore augmenter pour atteindre 66 en 2030. Le nombre des villes moyennes (de 1 à 5 millions d'habitants) et des villes plus petites (moins de 1 million d'habitants) augmente également, en particulier dans les régions les moins développées.

36. L'urbanisation tient en partie à l'exode des populations rurales, attirées dans les villes par les possibilités d'emploi et autres opportunités. En outre, l'excédent des naissances sur les décès dans les zones urbaines est un élément important de l'expansion démographique dans nombre de villes, en particulier dans certaines parties des régions moins développées où la fécondité reste forte. Le reclassement des zones rurales en zones urbaines est un troisième facteur qui contribue à l'augmentation de la population urbaine. L'accroissement rapide et non planifié de la population des villes pose des problèmes d'étalement urbain, de pollution et de dégradation de l'environnement qui mettent en difficulté le développement durable. Les politiques gouvernementales de planification et de gestion de la croissance urbaine peuvent contribuer à atténuer ces effets négatifs et devraient viser la viabilité et un partage plus équitable des avantages de l'urbanisation.

37. L'urbanisation est généralement un moteur de la croissance économique et du développement humain. Les villes sont des lieux où l'esprit d'entreprise et l'innovation technologique peuvent prospérer. Les zones urbaines servent également de plaques tournantes où la proximité des lieux de commerce, des administrations publiques et des moyens de transport fournit l'infrastructure nécessaire au partage des connaissances et de l'information. Pour que l'urbanisation soit viable, il faut que les villes génèrent des revenus adéquats et des possibilités d'emploi, fournissent des infrastructures, assurent un accès équitable au logement et aux services de base, tels que l'éducation et les soins de santé, réduisent autant que possible le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles et préservent les ressources naturelles. Les villes bénéficient davantage que les zones rurales des économies d'échelle et elles peuvent fournir plus efficacement les infrastructures et les services nécessaires pour répondre aux besoins d'une population nombreuse. Moyennant une planification rigoureuse et une gestion saine, les villes ont le potentiel d'être viables économiquement et sur le plan environnemental. De plus, les liens entre les villes et les zones rurales qui les entourent facilitent la prestation de services et l'amélioration des infrastructures dans ces dernières.

VII. Migrations internationales

38. Le nombre de migrants internationaux (personnes vivant dans un pays autre que leur pays de naissance) a continué de croître ces dernières années⁹, pour atteindre le chiffre sans précédent de 272 millions en 2019, contre 249 millions en 2015, 221 millions en 2010 et 174 millions en 2000. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de migrants internationaux est passé de 2,0 % en 2000-2005 à 2,8 % en 2005-2010, mais il est ensuite retombé à 2,4 % en 2010-2015 et à 2,2 % en 2015-2019.

39. De 2000 à 2019, le nombre de migrants internationaux a augmenté d'environ 98 millions. En ce qui concerne les destinations, la majeure partie de cette augmentation a été enregistrée en Afrique du Nord et en Asie occidentale, où le nombre de migrants internationaux est passé de 20,3 millions en 2000 à 48,6 millions en 2019. Pendant la même période, le nombre de migrants a aussi augmenté fortement

⁹ Ou vivant dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, en l'absence de données sur le pays de naissance.

en Europe, passant de 56,9 millions à 82,3 millions, et en Amérique du Nord, de 40,3 millions à 58,6 millions.

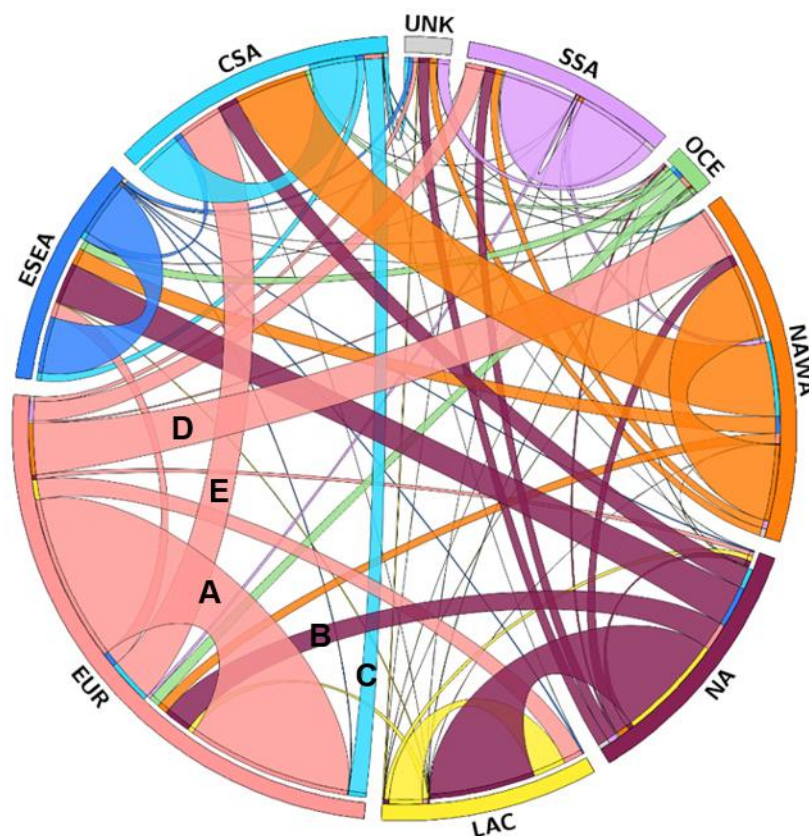
40. La région d'origine qui a le plus contribué au surcroît de migrants internationaux est celle des pays d'Asie centrale et méridionale, dont le nombre de ressortissants vivant à l'étranger a augmenté de 19 millions, soit 62 %, entre 2000 et 2019. L'augmentation a également été importante pour les diasporas de migrants des pays d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale (17,0 millions), d'Asie de l'Est et du Sud-Est (15,8 millions) et d'Amérique latine et des Caraïbes (15,7 millions).

41. À la fin de 2017, le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile dans le monde était estimé à 28,7 millions (soit environ 11 % de l'ensemble des migrants internationaux), contre 24,7 millions à la mi-2015. Presque 83 % d'entre eux ont été accueillis par des pays de régions en développement. La Turquie en a hébergé le plus grand nombre, environ 3,8 millions de personnes. Le deuxième pays d'accueil a été la Jordanie (environ 2,9 millions), suivie de l'État de Palestine (2,2 millions), du Liban (1,6 million), de l'Allemagne (1,4 million) et du Pakistan (1,4 million). Les principaux pays d'origine des réfugiés et des demandeurs d'asile étaient la République arabe syrienne (6,5 millions), l'État de Palestine (5,9 millions), l'Afghanistan (3,0 millions), le Sud-Soudan (2,4 millions) et le Myanmar (1,2 million)¹⁰.

42. Dans l'ensemble, environ 42 % des migrants internationaux résidaient en 2019 dans des pays de la région où ils étaient nés. En 2019, la plupart des migrants internationaux nés en Europe (69 %), en Afrique subsaharienne (65 %), en Afrique du Nord et en Asie occidentale (51 %) et en Océanie (50 %) vivaient dans un autre pays de la même région (voir fig. XIII). À l'inverse, la plupart des migrants internationaux originaires d'Amérique latine et des Caraïbes (80 %), d'Asie centrale et méridionale (77 %), d'Amérique du Nord (70 %) et d'Asie de l'Est et du Sud-Est (61 %) résidaient en dehors de leur région de naissance.

¹⁰ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Statistiques du HCR : Le monde en chiffres. Disponible à l'adresse suivante : <http://popstats.unhcr.org> (consulté le 11 janvier 2019). Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, « UNRWA in figures 2018: fact sheet », Disponible à l'adresse suivante : www.unrwa.org (consulté le 11 janvier 2019).

Figure XIII
 Nombre de migrants internationaux, par région d'origine et de destination, 2019



Note : les bandes du présent graphique relient deux à deux les régions d'origine et de destination des migrants internationaux, représentées sur le cercle extérieur. La largeur de chaque bande, en son intersection avec le cercle extérieur, est proportionnelle au nombre de migrants internationaux de la région d'origine qui résidaient dans la région de destination en 2019. Les bandes sont codées par couleur selon la région de destination. Par exemple, la plupart des migrants originaires d'Europe s'étaient installés dans cette même région (bande A). Après leur propre région, les migrants originaires d'Europe avaient pour principales destinations l'Amérique du Nord (bande B), puis l'Asie centrale et méridionale (bande C). De même, la plupart des migrants résidant en Europe provenaient tout d'abord de cette même région, ensuite d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale (bande D), puis d'Asie centrale et méridionale (bande E).

Abréviations : SSA, Afrique subsaharienne ; OCE, Océanie (sauf Australie et Nouvelle-Zélande) ; NAWA, Afrique du Nord et Asie occidentale ; NA, Amérique du Nord ; LAC, Amérique latine et Caraïbes ; EUR, Europe ; ESEA, Asie de l'Est et du Sud-Est ; CSA, Asie centrale et méridionale ; UNK, origine/destination inconnue

VIII. Conclusions

43. La population mondiale a atteint 7,7 milliards de personnes en 2019. La croissance démographique mondiale, actuellement de 1,1 % par an, devrait ralentir dans les prochaines décennies, pour devenir étale vers la fin du siècle. Parce qu'elle influe sur le niveau de la consommation et de la production humaines, la croissance de la population mondiale continuera de mettre le développement durable à l'épreuve.

Les autres grandes tendances démographiques (vieillesse de la population, urbanisation et migrations internationales) représentent également pour les pays diverses difficultés à surmonter et occasions à saisir.

44. La population mondiale pourrait atteindre un pic de près de 11 milliards vers la fin du siècle. En raison de la croissance démographique prévue dans les années à venir, il faudra redoubler d'efforts pour parvenir à une croissance économique soutenue et partagée (objectif 8 du développement durable), éliminer la pauvreté et la faim (objectifs 1 et 2), assurer une vie saine et une éducation de qualité (objectifs 3 et 4), réaliser l'égalité des sexes (objectif 5) et garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et à des services énergétiques modernes pour tous (objectifs 6 et 7).

45. Étant donné que les personnes, et donc les populations, sont au centre du développement durable, une intégration plus complète de la dynamique des populations dans les processus de planification et d'examen du développement aidera les pays à atteindre d'ici à 2030 les objectifs de développement durable et les cibles connexes. La majeure partie de l'accroissement de la population prévu pour les décennies à venir se produira dans les 47 pays les moins avancés, principalement en Afrique subsaharienne, où les obstacles à surmonter pour éliminer la pauvreté et la faim et garantir l'accès aux soins de santé et à l'éducation ainsi que l'égalité des chances pour tous sont les plus considérables.

46. Le nombre de personnes qui s'ajoutent chaque année à la population mondiale, qui est actuellement d'environ 82 millions, diminuera peu à peu dans les années à venir. Ce surcroît annuel sera tombé après de 71 millions en 2030 et à environ 48 millions en 2050. Conjugée à d'autres déterminants de la demande, la croissance démographique future influera sur l'augmentation de la production alimentaire mondiale qui sera nécessaire. Pour faire face à l'augmentation de la demande, il faudra modifier considérablement les pratiques actuelles ; il sera donc plus facile de répondre durablement à la demande future si la croissance démographique se ralentit.

47. Des progrès notables ont été réalisés depuis la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 en ce qui concerne la réduction des besoins non satisfaits de planification familiale, bien que de profondes disparités subsistent dans les pays et d'un pays à l'autre. Il faudra investir davantage pour faire en sorte que l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative et aux informations y afférentes, y compris les services de planification familiale, soit bien intégré dans les plans nationaux de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

48. La forte fécondité est devenue l'exception, le taux de fécondité mondial étant tombé à 2,5 naissances vivantes par femme au cours des dernières décennies. Néanmoins, nombre de pays enregistrent encore des taux supérieurs à 4,0 naissances par femme, ce qui se traduit par une croissance démographique rapide et une population relativement jeune. Ces pays ont tout particulièrement pour tâche d'investir dans l'éducation, la santé et les autres services de base à l'intention d'une population croissante et de créer suffisamment d'emplois productifs pour un nombre grandissant de jeunes.

49. Les pays et les régions qui se trouvent à des stades intermédiaires de la transition démographique peuvent tirer parti du tassement de la pyramide des âges résultant des récentes baisses du taux de fécondité. Une concentration accrue de la population d'âge actif offre la possibilité d'une accélération de la croissance économique par habitant. Cette phase démographique favorable ne dure cependant que quelques dizaines d'années.

50. En Europe, en Amérique du Nord et dans certaines parties de l'Asie de l'Est, où ce stade de la transition démographique est déjà passé, les pays font face aujourd'hui

aux difficultés du vieillissement de la population. Les pays où le taux de fécondité est constamment inférieur au taux de renouvellement des générations ont une population beaucoup plus âgée. Sans une augmentation du taux de fécondité ou de l'immigration, leur population finira par diminuer.

51. L'augmentation en cours de l'espérance de vie à la naissance devrait se poursuivre jusqu'à la fin du siècle actuel. À l'échelle mondiale, l'espérance de vie pourrait être en 2045-2050 presque quatre années plus élevée qu'aujourd'hui. Les pays où le taux de mortalité est actuellement élevé devraient connaître à l'avenir une augmentation de l'espérance de vie supérieure à la moyenne. Pour parvenir à une augmentation constante de l'espérance de vie à la naissance, ces pays devront réduire encore considérablement la mortalité infantile et maternelle, et en même temps s'attaquer à la faim et à la malnutrition, alléger le fardeau des principales maladies transmissibles, telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, et réduire la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles liées à des modes de vie malsains.

52. Le processus d'urbanisation devrait se poursuivre et on prévoit que d'ici à 2050, environ deux tiers de la population mondiale vivront dans des zones urbaines. La réalisation de l'objectif 11, qui est de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, contribue à améliorer la qualité de vie de tous. L'urbanisation a généralement été favorable à la croissance économique et au développement humain, et elle sera essentielle pour offrir des possibilités d'emploi et un accès aux services à une population mondiale croissante. Bien gérée, elle peut contribuer à réduire la pauvreté, les inégalités et la dégradation de l'environnement.

53. De plus en plus conscients de la contribution des migrations internationales au développement durable, les gouvernements conviennent qu'il importe de collaborer pour faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières, tout en garantissant le plein respect des droits de l'homme et le traitement humain de tous les migrants, réfugiés et déplacés. Le nombre sans cesse croissant de migrants internationaux, et parmi eux de réfugiés et de demandeurs d'asile, enregistré ces dernières années a appelé l'attention sur la question, devenue prioritaire pour la communauté internationale. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial sur les réfugiés, tous deux adoptés en décembre 2018, jettent les bases de l'action nationale et de la coopération internationale dans ces domaines, en conformité avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

54. Il est essentiel de disposer en temps utile de données démographiques fiables et de qualité, ventilées selon les principales caractéristiques des individus, en vue de planifier et de mettre en œuvre les politiques et programmes aux fins de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.